

le Seigneur le soulagera; et s'il a des péchés, ils lui seront remis.

16. Confessez donc vos fautes l'un à l'autre; et priez l'un pour l'autre, afin que vous soyez sauvés: car la prière assidue du juste peut beaucoup.

17. Elle était un homme sujet, comme nous; à toutes les misères de la vie; et cependant, ayant prié Dieu avec ferveur qu'il ne plût point: il cessa de pleuvoir sur la terre durant trois ans et demi.

18. Et ayant prié de nouveau, le ciel donna de la pluie, et la terre produisit son fruit.

19. Mes frères, si l'un d'entre vous s'égare du chemin de la vérité, et que quelqu'un l'y fasse rentrer:

20. Il doit savoir que celui qui convertira ainsi un pécheur, et le retirera de son égarement, sauvera son âme de la mort, et couvrira la multitude de ses propres péchés.

16. *Confitemini ergo alterutrum.* Bellarmin et le P. Justinian, ont cité le témoignage des anciens Pères qui ont entendu ce passage de la confession sacramentelle. Morin, Trin, et une foule de commentateurs sont du même sentiment. Cependant ce texte ne nous semble pas suffisamment démonstratif: car il s'agit de l'aveu de leurs fautes, que les chrétiens se faisaient les uns aux autres, plutôt que de la confession faite au prêtre pour en recevoir l'absolution.

16. *Confitemini ergo alterutrum peccata vestra.* Non soli Deo ut docent hæretici, sed homines homini, alter alteri, oves pastori, laici sacerdoti. — *Et orate pro invicem.* Tam in privatis precibus, quam in publicis. — *Ut salvemini.* Ut animi corporisque salutem consequamini. — *De preceatio.* *Avēx,* quæ proprie est preceatio quæ adhibetur ad malum evadendum. — *Aeridia.* In græco est, ἐντεροφυαίνω, quæ vox actiosam et officiosam significat.

17. *Elias.* Exemplo Elias ostendit quanta sit vis orationis. Nota est historia ex lib. III. Reg., c. 17, n. 1. — *Pessibilis.* *Quærensque,* similiter affectuibus obnoxius et aramnis, quod addit ne diffidamus nos etiam a Deo impetratores ea quæ cum fiducia postulaverimus.

20. *Ab errore vitæ sua.* Vitæ, morum, actionumque suarum pravaram. — *Salvabit animam ejus a morte.* Ejus, qui prius aberraverat a recta via. In græco nihil est quod respondeat voci illi *ejus*; olim tamen fuit *zētōs, ejus, vel aūtōs,* per spiritum asperum, *suam;* ut significetur eum qui alienam animam salvat, etiam suam salvare; ac enim justus est, de condigno meretur opera tam pio gloriam colentem; si vero est in peccato, de congruo merebitur gratiam et justitiam, quæ salvet. — *Operiet multitudinem peccatorum.* Pro sua virili resistet peccatorum incendium, quod omnia populatur.



PRÉFACE

SUR LA PREMIÈRE ÉPÎTRE DE SAINT PIERRE.

I. De l'objet de cette Épître. — 2. Son analyse. — 3. Du lieu et du temps où elle a été composée. — 4. De son authenticité et de sa canonicité. — 5. Caractère de cette Épître.

1. Cette Épître est adressée par le chef des apôtres aux fidèles qui étaient dispersés dans le Pont, la Galatie, la Cappadoce, l'Asie et la Bithynie. L'expression qu'il emploie, *advensis dispersis*, prouve qu'il avait principalement en vue les Juifs qui s'étaient convertis au christianisme et que la persécution avait obligés à sortir de la Judée (Act., viii, 4), pour aller chercher un asile dans les différentes provinces de l'Asie Mineure.

Saint Pierre avait lui-même évangélisé ces contrées. Car saint Jérôme et Eusèbe nous apprennent qu'après avoir fondé l'Église d'Antioche, il avait prêché la foi au milieu de ces provinces. Il ne s'était pas borné sans doute à annoncer la bonne nouvelle aux Juifs, il l'avait fait également connaître aux Gentils et opéré parmi eux d'importantes conversions.

C'est pourquoi dans cette Épître il ne s'adresse pas exclusivement aux Juifs convertis, mais il y a des passages qui ne conviennent qu'aux païens qui avaient renoncé à leurs erreurs pour ouvrir les yeux à la foi. Nous avons signalé spécialement dans nos notes une citation d'Osée (ch. ii, 40), qui se rapporte à la conversion des Gentils, et un autre passage (ch. iv, 3), qui ne convient qu'à ceux qui étaient passés de l'idolâtrie au christianisme.

Cette lettre n'a pas le caractère dogmatique de la plupart des Épîtres de saint Paul. Ce sont des exhortations et des avis que saint Pierre adresse aux fidèles qu'il a convertis pour les engager à persévérer dans leur foi. La persécution avait jeté les chrétiens dans de grandes angoisses et les avait réduits, en beaucoup d'endroits, aux plus rudes extrémités. Plusieurs n'avaient pas eu le courage de résister à la violence de l'épreuve, et il en était résulté de déplorables apostasies.

Saint Pierre sachant que la persécution ne faisait que commencer et prévoyant la fureur avec laquelle Néron et ses successeurs attaquaient l'Église, voulut écrire aux chrétiens qu'il avait lui-même enfantés à Jésus-Christ, pour les fortifier dans leur foi et les prémunir contre une chute aussi honteuse et aussi funeste.

Cette pensée, que nous avons remarquée dans l'Épître de saint Paul aux Hébreux, est la pensée dominante de cette Épître que saint Pierre envoie principalement aux Juifs dispersés.

2. Dans le chapitre 1^{er}, après avoir salué les fidèles, il leur représente l'excellence de l'héritage céleste auquel ils sont appelés, et il en conclut que c'est un motif pour eux de persévérer dans leur foi et de braver toutes les souffrances pour une cause si noble et si glorieuse.

Dans le chapitre II, il leur rappelle que Jésus-Christ est la pierre angulaire de l'édifice, que c'est sur ce fondement qu'ils doivent élever l'édifice de leurs bonnes œuvres. Il montre que les chrétiens sont une race choisie, qu'ils sont prêtres et rois, et il leur représente qu'ils doivent mettre leur gloire à souffrir pour la justice à l'exemple de Jésus-Christ qui, tout innocent qu'il était, a souffert tous les outrages et toutes les injures pour nous racheter.

Dans le chapitre III, après avoir rappelé leurs devoirs aux femmes, aux maris et en général à tous les fidèles, il les exhorte au pardon des injures et à la constance dans la persécution, en leur parlant de la mort de Jésus-Christ qui a ouvert le ciel aux âmes des justes défunts dans les limbes, et qui l'ouvrira à plus forte raison aux chrétiens qui le serviront.

Dans le chapitre IV, il annonce aux fidèles qu'ils ne doivent pas oublier que leur fin est prochaine, mais que s'il est honteux de souffrir comme homicide ou comme voleur, il est au contraire glorieux d'être jeté en prison et d'être conduit à la mort pour l'amour de Jésus-Christ.

Enfin il termine (ch. V) par exhorter les pasteurs de l'Église à veiller tout particulièrement sur leur troupeau. Il leur parle de l'ennemi qui tourne autour et qui est prêt à se jeter sur leurs brebis pour les dévorer. Et pour que ces périls ne les découragent pas, il leur décrit les magnifiques espérances que doit concevoir le chrétien courageux qui a su bien faire son devoir.

Cette Épître est une lettre pastorale écrite avec autant de foi que de charité, pour apprendre aux fidèles qu'ils sont à la veille d'une grande tempête, et leur indiquer la conduite à tenir pour en sortir avec honneur, au profit de leur salut.

3. Saint Pierre date son Épître de Babylone. Des commentateurs ont prétendu qu'il fallait prendre à la lettre et dans son sens propre ce mot. Les uns ont cru qu'il s'agissait d'une petite ville d'Égypte et les autres de l'ancienne capitale de l'Assyrie. Le premier de ces sentiments, soutenu principalement par les Coptes, n'a jamais eu un grand nombre de partisans. La plupart des protestants et quelques auteurs ont embrassé le second, mais sans motifs sérieux.

Les Pères grecs et latins sont unanimes à prendre les paroles de l'Apôtre dans un sens métaphorique et entendent par cette Babylone la grande ville de Rome, la capitale du paganisme. C'était sous ce nom que la désignaient autrefois les anciens Juifs, comme on le voit par des passages du Zohar et par le commentaire de Rabbi Lévi sur le *Cantique des cantiques*, et cette façon de s'exprimer passa tout naturellement dans les habitudes des chrétiens. C'est ce qui nous explique ce mot de saint Pierre, que l'on retrouve dans l'*Apocalypse* de saint Jean, et que toute la tradition a interprété de la même manière.

Saint Pierre étant allé à Rome pour la première fois sous l'empereur Claude, vers l'an 42, comme il parle dans cette lettre de saint Marc son disciple, il y a des commentateurs, comme Foggini, le P. Mauduit, qui ont cru qu'elle avait été composée vers l'an 43; mais nous croyons qu'elle est postérieure à cette époque.

L'auteur se suppose à la veille d'une grande persécution, et il parle à des chrétiens qui paraissent ne s'être développées que plus tard. De plus, il y a tant de ressemblance entre cette lettre et les Épîtres de saint Paul aux Romains, aux Corinthiens, aux Ephésiens, que saint Pierre a dû les avoir sous les yeux et les imiter en plusieurs endroits. Ces raisons nous font penser que cette première Épître est de l'an 58 à l'an 61. D'après les auteurs de l'*Art de vérifier les dates*, saint Marc ayant été martyrisé l'an 62, on ne peut pas reculer plus loin la composition de cette Épître, puisque saint Pierre fait mention de son disciple à la fin.

4. L'authenticité de cette Épître a été reconnue dans l'antiquité par tous les Pères de l'Église. Saint Barnabé, saint Clément pape, saint Ignace, Papias, saint Polycarpe, saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, l'ont vénérée comme l'œuvre de saint Pierre. Eusèbe l'a mise au nombre des livres du Nouveau Testament dont l'autorité n'a jamais été contestée. Elle n'a été attaquée dans les temps anciens que par Théodore de Mopsueste, et par les disciples de Paul de Samosate. Mais on la trouve dans les canons de l'Église d'Orient et de l'Église d'Occident, et les conciles se sont élevés contre les assertions téméraires et impies de ces hérétiques.

Parmi les protestants, Claudius est le premier qui ait attaqué, au commencement de ce siècle, l'authenticité de cette Épître. Il n'a d'ailleurs trouvé aucune raison à opposer aux témoignages de la Tradition; toute sa critique s'est bornée à des observations intrinsèques, c'est-à-dire à des appréciations subjectives et arbitraires. Il a été suivi par quelques hypercritiques de la nouvelle école, comme de Wette, de Reuss, de Baur, mais ils ont été eux-mêmes réfutés par d'autres protestants qui ont pris la défense de la Tradition.

La question d'authenticité impliquant ici celle de canonicité, les raisons qui établissent la première prouvent en même temps la seconde. Seulement ce second point défini par l'Église, est de foi, tandis que le premier est seulement certain, d'une certitude historique et naturelle.

5. Ce qu'il y a de frappant dans l'étude de cette Épître, c'est la reproduction presque perpétuelle des maximes évangéliques. On sent que saint Pierre avait été si profondément impressionné par la parole de Jésus-Christ, qu'il fait allusion perpétuellement à ses discours. Nous avons indiqué dans nos notes quelques-uns de ces rapprochements, mais on aurait pu les multiplier davantage. Car cette admirable lettre ne paraît d'un bout à l'autre qu'un écho de l'Évangile et surtout des discours de Notre Seigneur.

Le chef des Apôtres avait dû lire aussi, avec un grand soin, les Épîtres de saint Paul, car il en paraît aussi très-pénétré. Il semble s'être familiarisé, non-seulement avec les idées du grand Apôtre, mais il en a encore la méthode, et il en reproduit souvent les tours et les expressions. Ceux qui ont imaginé une opposition de doctrine entre ces deux apôtres, n'ont jamais médité cette Épître de saint Pierre, ou bien il leur a fallu, dans l'intérêt de leur système, en nier l'authenticité. C'est précisément ce qu'ont fait dans ces derniers temps nos adversaires, et c'est ce qui nous rend compte de leurs attaques passionnées contre cet écrit inspiré.